

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du mercredi 26 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île de France, en date du vendredi 14 novembre 2025, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés se sont réunis sous la présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le mercredi 26 novembre 2025 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collège (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1^{ere} Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement ;

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Cyril BRIOUDE (Association des parents d'élèves de l'école Saint-Benoit) ;

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés).

3^e Collège (Habitants) :

Madame Élise SABOURIN, membre titulaire ;

Madame Françoise LECLERC, membre titulaire ;

Madame Hélène GROLLIER, membre titulaire ;

Madame Laure FRIANT, membre titulaire ;

Monsieur Alain AUZEMERY, membre suppléant.

Membres excusé(e)s :

2^e collège :

Monsieur Jacques VERGNAUD (Comité Saint-Germain des Prés) ;

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés).

3^e collège :

Madame Sarah HASSAN, membre suppléant ;

Monsieur Jean-Claude BARNATHAN, membre suppléant ;

Monsieur Éric DUMONT, membre suppléant.

Introduction :

Chantal LAMBERT-BURENS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil. Elle souligne que cette séance est la dernière de la mandature et que les Conseils de Quartier seront renouvelés après l'élection municipale.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 ;
2. Résultat du Budget participatif 2025 pour le 6^e ;
3. Projet d'achat de matériel et de plantes pour le jardin partagé Gabriel Pierné (vote) ;
4. Verre de l'amitié à fixer en début d'année 2026 ;
5. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025

Le Procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

2/ Résultat du Budget participatif 2025 pour le 6^e

La Coordinatrice annonce les projets lauréats de l'édition 2025 du Budget participatif pour le 6^e :

- Restauration de l'église Notre-Dame des Champs ;
- Restauration de l'église Saint-Joseph des Carmes ;
- Rénovation thermique de l'école maternelle Littré ;

Le projet pivot « Installation d'auvents à l'école élémentaire Littré » a été validé par le Maire du 6^e et devient à ce titre, le 4^e projet lauréat.

3/ Projet d'achat de matériel et de plantes pour le jardin partagé Gabriel Pierné (vote)

La Présidente indique que l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint Benoît (APEE), en charge du jardin partagé Gabriel Pierné, souhaite adresser au Conseil de Quartier une demande de soutien financier d'un montant de 301 euros. Ce financement est prévu pour l'achat de plantes et de petit matériel de jardinage pour les enfants du périscolaire de Saint Benoît, disposant d'un espace réservé au sein du jardin partagé.

Hélène GROLLIER présente le projet illustré par des photos du jardin partagé. Elle indique que cette demande d'aide financière s'inscrit dans le cadre du développement du jardin partagé du square Gabriel Pierné dont l'entretien et les plantations ont été confiés à l'APEE Saint-Benoît, représentée au Conseil par Cyril BRIOUDE et qu'elle préside.

Le jardin partagé concerne la jardinière sous les cerisiers le long de la rue Mazarine. Elle précise qu'un espace de cette jardinière est dédié au périscolaire de l'école polyvalente publique Saint-Benoît. Des groupes d'élèves de maternelle et d'élémentaire y pratiquent le jardinage.

A l'exception de l'abri à outils et du tuyau d'arrosage et des accessoires fournis par les espaces verts de la Ville, tous les premiers achats de plantes et de matériel adapté pour les enfants ont pu être effectués grâce à un don de l'APEE et aux cotisations des familles membres du jardin partagé. Il reste cependant quelques achats destinés au périscolaire qui n'ont pas encore été pris en charge et pour lesquels l'APEE sollicite une aide auprès du Conseil de Quartier. Il s'agit d'une commande de 2 arrosoirs, 2 seaux, des gants pour enfants et pour les 2 animateurs accompagnants ainsi que des plantes à feuillage persistant. Elle transmet un devis de 301 euros aux Conseillers, qui approuvent cette dépense.

La Présidente propose l'achat de tabliers de jardinage pour les enfants à hauteur de 200 euros. Les Conseillers approuvent également cette dépense.

Par ailleurs, Hélène GROLLIER signale que certains propriétaires de chiens laissent leurs animaux faire leurs besoins dans les jardinières du square. La Présidente indique qu'elle va demander à la Police municipale de renforcer la surveillance du jardin.

4/ Verre de l'amitié à fixer en début d'année 2026

La Présidente propose l'organisation d'un verre de l'amitié en janvier 2026. Les Conseillers conviennent de se réunir le mercredi 21 janvier à 18h30 au « Comptoir des Saints-Pères ».

5/ Questions diverses

Laure FRIANT signale qu'elle assure malheureusement seule l'entretien du jardin de la résidence seniors « Visconti ». La Présidente suggère que lorsque les enfants se seront familiarisés avec le jardin partagé, ils puissent apporter leur aide à l'entretien du jardin « Visconti ». Les Conseillers abondent dans son sens. Alison précise que les autorisations nécessaires seront plus facilement obtenues si les participants sont des enfants.

Alain AUZEMY signale la présence régulière de déchets devant le bistrot « Le Québec » et propose l'installation d'une poubelle de rue, inexistante à cet endroit.

Élise SABOURIN observe que le square Scheurer-Kestner bénéficie désormais d'un éclairage performant, ce qui, associé à l'installation du buste d'Hubert REEVES, contribue à réduire le nombre de vélos accrochés aux grilles du square. Par ailleurs, elle relève la présence de nombreux déchets en face du square.

Anne REGENT-NATAF souligne que les arbres de la place Saint-Germain des Prés se sont bien développés et participent à la qualité de l'environnement. Elle souligne toutefois la nécessité de rester vigilant quant à leur état et rappelle que certaines branches épaisses ont été coupées en raison de leur proximité avec la terrasse de la brasserie « Les Deux Magots », estimant que celle-ci se trouve actuellement trop près des arbres.

Christian CHEVALIER rappelle que le Conseil de Quartier a adopté un vœu en faveur de la préservation de l'arbre situé dans la terrasse de la brasserie « La Palette » rue Jacques Callot. Il constate qu'après une période de stabilité, la situation s'est de nouveau dégradée, l'arbre ayant été endommagé par des tailles de branches.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 19h45.



Chantal LAMBERT-BURENS

Présidente du Conseil de Quartier